

N°61

Ville de Bavilliers

LE MAG

Juin 2019 - Bulletin d'informations communal



Personnel



Médaille
B.Sainty

p. **6**

Culture



Actualités de la
médiathèque

p. **18**

Cadre de vie



Parc
Urbain

p. **20**


Bavilliers
la douceur de ville



ÉDITO

Éric KOEBERLÉ

Maire de BAVILLIERS

Bavilléroises, Bavillérois,

Comme vous le savez, le service postal de notre commune est assuré, depuis le mois d'octobre 2018, par le bureau de tabac du centre-ville. Malheureusement, nous avons eu la douleur de perdre le propriétaire de ce bureau en la personne du très regretté Gilles Deichelbohrer, à la fin de l'année 2018.

J'aimerais tout d'abord lui rendre l'hommage qu'il mérite, tant il a œuvré pour notre commune, à travers son engagement passé en tant que conseiller municipal délégué aux sports, mais aussi plus récemment en acceptant de reprendre le service postal, après l'annonce par La Poste de la fermeture du bureau dédié.

Depuis le début de l'année, le service postal est donc rendu par le bureau de poste des Résidences, pour la commune de Bavilliers. Je comprends que cette situation puisse créer des difficultés pour certains de nos concitoyens. Une ville de 5 000 habitants mérite de disposer d'un service postal de proximité et cette situation ne pouvait donc pas durer.

Actuellement, le bureau de tabac est en train d'être vendu. Un repreneur a été trouvé et le service postal sera donc très bientôt de retour au cœur de notre commune. Je tiens à remercier toutes les personnes qui travaillent activement au retour de ce service de proximité dans notre ville.

Merci aux propriétaires actuels et futurs du bureau de tabac, aux agents de La Poste, aux élus et agents municipaux, ainsi qu'à tous nos concitoyens qui se sont mobilisés aux côtés de la municipalité, au-delà des clivages politiques, pour conserver cet indispensable service public de proximité à Bavilliers.

Agenda

JUILLET

Conseil Municipal

Mardi 2 juillet à partir de 20h
Salle d'honneur de la Mairie

1^{er} Marché Nocturne

Vendredi 26 juillet 2019 à partir de 17h
Cour de l'école élémentaire M.Henry

Les Flâneries d'été

Mardi 30 juillet à partir de 18h
Parc de la Fraternité

AOÛT

2^{ème} Marché Nocturne

Vendredi 23 août à partir de 17h
Cour de l'école élémentaire M.Henry

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**

 www.defense.gouv.fr/jdc  DEFENSE .GOUV.

Le recensement militaire des jeunes à partir de 16 ans peut maintenant se faire en ligne sur www.service-public.fr

Retrouver toutes vos démarches administratives sur le site de votre [mairie www.bavilliers.fr](http://www.bavilliers.fr)



La poste vous informe:

A compter du 18 juin 2019, les horaires de distribution du courrier sur la commune de Bavilliers évolue. La majorité du courrier continuera à être distribué le matin avec une fin de distribution pouvant aller jusqu'à 16 heures.

RUBRIQUE INFORMATION.....p. 4
Rappels citoyens saisonniers

CONSEIL MUNICIPAL.....p. 5 à 9
Vœux du Maire
Convention d'aide aux communes
Les aînés
Réunions de quartiers
Action de sensibilisation parking élémentaire
Budget 2019

PESONNEL.....p. 6
Médaille Béatrice Sainty

LES AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX.....p. 10
Inauguration de la mairie rénovée
Acquisitions matériel

ASSOCIATIONS/CÉRÉMONIES.....p. 11

EXPRESSION POLITIQUE.....p. 12
Groupe majoritaire /Opposition

CADRE DE VIE.....p. 13
Fleurissement et remise prix
Réchauffement climatique

EDUCATION JEUNESSE ET SPORT.....p. 14 à 17
Les vacances des centres de loisirs
Le club ados, La courte échelle, Le PAF(bilan saison 2018)

CULTURE.....p. 18
Actualités de la médiathèque

HISTOIRE.....p. 19
Rues Pierre et Alfred Engel par JP SPADONE

PARC URBAIN.....p. 20

À noter :

Marché hebdomadaire :

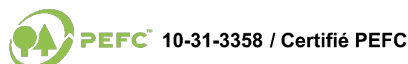
Tous les vendredis matins à 8h

Place Jean Moulin

Marché mensuel :

Chaque 2^{ème} dimanche du mois à 8h

Place Lucie Aubrac (devant la Mairie)



REVUE MUNICIPALE DE BAVILLIERS

Mairie : Tél. 03.84.57.38.88

Fax : 03.84.57.38.80

E-mail : mairie@bavilliers.fr

Directeur de publication : Eric Koeberlé

Rédactrice en chef : Josiane Haasz-Juillard

Conception : Julien Fluhr (service communication ville de Bavilliers)

Impression : Rovil

Tirage : 2300 exemplaires. Papier issu de forêts durablement gérées

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE BAVILLIERS

🏠 38 Grande Rue F. Mitterrand

90800 Bavilliers

☎ 03.84.57.38.88

✉ mairie@bavilliers.fr

🌐 www.bavilliers.fr

📘 Mairie Bavilliers

Horaires (sauf juillet et août)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-17h

Samedi : 9h-12

Horaires d'été :

Fermeture le samedi

ASSISTANTES SOCIALES

🏠 Carré Liberté

rue de Madrid

90000 Belfort

☎ 03.84.57.38.88

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

🏠 Place Jean Moulin

90800 Bavilliers

☎ 03.84.28.67.02

✉ mediatheque@bavilliers.fr

🌐 http://mediatheque.bavilliers.fr

📘 Médiathèque de Bavilliers

Mardi : 15h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi : 10h-12h et 15h30-18h30

Samedi : 10h-12h

Fermée lundi et jeudi

COURTE ÉCHELLE

🏠 Rue de la Libération

90800 Bavilliers

☎ 03.84.22.13.32

✉ lacourteechelle@bavilliers.fr

📘 La Courte Echelle Bavilliers

DÉCHETTERIE

🏠 ZI des Grands Bois

90400 Danjoutin

☎ 03.84.54.24.24 (mairie de Belfort)

Horaires d'été :

(du 15 avril au 15 octobre)

Du lundi au vendredi

9h30 à 12h et 13h30-18h

Le samedi 9h-18h

RUBRIQUE INFORMATIONS

LES BONNES CONDUITES A TENIR

Empêcher le bruit c'est difficile, le limiter c'est nécessaire. Rappel de l'arrêté préfectoral n° 2015105-0005 du 15 avril 2015. Sont interdits dans les lieux publics les bruits gênants par leur intensité : haut-parleurs, postes de radio, magnétophones, publicités par cris et chants, pétards et pièces d'artifices, bruits de moteur, bruits d'animaux, sauf dérogation pour le 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique, la fête de la jeunesse.

Les travaux bruyants sont règlementés :

- Pour les activités professionnelles : Ils sont interdits de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf urgence ou sur dérogation.

- Pour les particuliers : Les travaux bruyants de bricolage et de jardinage (utilisation de tondeuse à gazon, perceuse, scie mécanique, bétonnière, tronçonneuse,...) sont autorisés exclusivement les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

BRÛLÂGE

Le brûlage à l'air libre des déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage et autres pratiques similaires qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit par arrêté préfectoral n° 2012191-0002 du 9 juillet 2012.

Il en est de même pour le brûlage à l'air libre des déchets verts agricoles, des déchets verts issus de la gestion forestière ou le brûlage dirigé d'une partie des végétaux faisant l'objet d'interventions forestières.

La pratique de l'écobuage est interdite. Le brûlage dirigé destiné à la protection des personnes et des biens n'est pas remis en cause. Les végétaux doivent être déposés à la déchetterie.

ATTITUDE CITOYENNE



A plusieurs reprises, notre attention a été attirée par les piétons. Les jours de collectes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables, les containers restent sur les trottoirs, occasionnant la gêne des piétons, poussettes, ... Le passage des services du Grand Belfort, étant réalisé de bonne heure le matin, nous vous invitons à ranger vos bacs à l'intérieur de votre propriété avant midi.

Rappel du contrat de mise à disposition de bac roulant par la CAB : article 3-1 ...« il vous est demandé de sortir en bordure du domaine public, à un endroit accessible à la benne, le(s) bac(s) roulant(s) affecté(s) à votre immeuble ou pavillon, avant le passage du camion et de le rentrer le plus rapidement possible après, pour éviter de gêner la circulation des piétons ».

PROPRETÉ DES VOIES

Au Bon Citoyen

La mairie rappelle aux particuliers que l'entretien (balayage, désherbage, coupe de branches gênantes, élimination de gravats...) des abords immédiats des maisons même situés sur les voies publiques doit être réalisé par le soin des occupants des locaux. Les abords sont les bandes de trottoirs ou les chemins d'accès se situant le long des clôtures qui entourent les propriétés.

Texte de référence : article 99 du règlement sanitaire départemental relatif à la propreté des voies et espaces publics.

rovil

LEADER EN SOLUTION DE REPROGRAPHIE

Impression numérique, tirages de plans, affiches grands formats, impressions sur supports rigides, plastifications grands formats...

6 rue du Rhône, 90 000 BELFORT

03 84 90 12 40 - rovil@rovil.com - www.rovil.com

SUPER U

les nouveaux commerçants

DU LUNDI AU SAMEDI
8h30 - 20h00

LE DIMANCHE
9h00-12h30



CENTRE COMMERCIAL DE LA DOUCE - BAVILLIERS / SUPERU-BAVILLIERS.COM / 03 84 22 57 81



C'est devant une salle comble, en présence de personnalités, d'élus, du Directeur des services municipaux et des personnels que s'est déroulée le mardi 8 janvier 2019 la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire aux habitants de Bavilliers.

Discours du Maire Eric Koeberlé devant les Bavillérois.

Un premier point a été fait sur les réalisations de 2018 avec notamment celle du parc urbain du centre-ville, projet présenté lors de la campagne des élections municipales, qui se situe dans le secteur entre la Grand Rue François Mitterrand, la rue Paul Barret et la rue de la Libération. Un poumon vert dans lequel la majorité précédente avait prévu la réalisation d'un éco-quartier résidentiel. Il a été décidé de préserver son côté naturel et d'en faire un espace de loisirs, de promenade et de détente accessible à tous avec la création d'une grande allée, d'un escalier et de cheminements doux qui incitent les visiteurs à y déambuler. Ce projet a été primé lors du Carrefour des Maires qui s'est tenu à Besançon

au mois d'octobre 2018. Bavilliers a obtenu le premier prix dans la catégorie « mobilité » (voir article dans «Le Mag n°60» du la ville de Bavilliers).

2018 a également marqué le démarrage du dispositif de vidéosurveillance, le début du déploiement de l'éclairage à LED avec une poursuite progressive sur les années à venir. Cap a été donné par le premier magistrat de la commune sur 2019 avec le projet phare, la création d'un terrain synthétique au stade de la Plaine. Suite aux consultations citoyennes de la fin d'année 2018, des aménagements de voirie seront effectués dans tous les quartiers de la ville. Le dispositif de vidéosurveillance sera élargi

avec la mise en place de nouvelles caméras. Tous ces investissements viseront à améliorer la sécurité des Bavillérois.

Le Maire a rappelé que chaque projet fait preuve d'un chiffrage rigoureux et que chaque denier de la commune doit être dépensé avec sérieux. Les économies faites sur les dépenses de fonctionnement n'ont en rien baissé le niveau de qualité des services en direction de la population. C'est ainsi que Bavilliers a pu mettre en œuvre des projets audacieux.

La cérémonie 2019 des vœux s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Bavilliers

Les Jardins du Villiers

APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS 2 et 3 pièces

Dans un cadre exceptionnel, la nouvelle résidence «Les Jardins du Villiers» est située au cœur d'un parc paysagé et sera composée d'appartements résidentiels 2 et 3 pièces, à vendre.

03 89 31 10 31
www.atik.fr

Atik

RÉSIDENCES

● Accompagnement complet du client ● Service technique intégré ● Suivi après-vente



CONVENTION D'AIDE AUX COMMUNES



Eric KOEBERLE, Maire de Bavilliers a signé avec le Président du Conseil Départemental Florian BOUQUET, une convention dans le cadre du dispositif d'aide aux communes. Une subvention a été accordée dans le cadre de travaux et d'aménagements communaux.

CONSEIL MUNICIPAL

LA COMMUNE PENSE À SES AÎNÉS

Comme chaque année la commune pense à ses aînés et ne déroge pas à les mettre à l'honneur. En 2018, le choix était encore donné à nos anciens d'opter pour le colis de Noël ou pour le repas. Début décembre 2018, les colis ont été remis dans la salle des Ricochets décorée pour l'occasion par Michaël JUHIN, Conseiller délégué à l'action sociale et aux personnes âgées accompagné de bénévoles du CCAS. Le 14 février 2019 a eu lieu le repas des aînés qui ont pu déguster un menu de fêtes et danser au son de la musique du duo Bernard et Claudie. Ce fut pour nos anciens l'occasion de se retrouver.



PERSONNEL



MÉDAILLE BÉATRICE SAINTY

La médaille communale, échelon argent a été décernée par le Maire lors du repas du personnel à Béatrice SAINTY récompensant ainsi 20 années au service des collectivités locales.

Commençant sa carrière à Valdoie en 1997, elle intègre la ville de Bavilliers en 2009 où elle occupe actuellement la fonction de Directrice Générale Adjointe avec la responsabilité du service éducation/enfance/jeunesse et sport ainsi que du secteur de la culture. Toutes nos félicitations à Béatrice SAINTY.



RÉUNIONS DE QUARTIER

ACTION DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C'est une série de 4 réunions de quartiers qui ont réunis municipalité et administrés au cours du dernier trimestre de l'année 2018. Le Maire et ses Adjointes avaient tenu à rencontrer les Bavillerois afin de connaître leurs besoins et leurs attentes sur la dernière année de leur mandat.

Problèmes de stationnements et de vitesse, sujets récurrents dans tous les secteurs de la ville, ont été le plus souvent pointés du doigt par les habitants. Des aménagements ont été prévus aux investissements du budget de l'année 2019 afin d'essayer d'endiguer ces phénomènes d'incivilités routières trop souvent constatés malgré les nombreux contrôles policiers. Une étude de circulation au centre-ville sera effectuée au cours du premier semestre 2019, l'objectif étant de trouver des solutions pour fluidifier le trafic au cœur de la commune.

De nombreux autres sujets ont été évoqués. Ce sont ceux relatifs à la vie même des secteurs consultés qui ont retenu l'attention des élus et pour lesquels des réponses a été données le plus rapidement possible.



BATICENTRAL FRANCHE-COMTÉ



C'est en présence du Maire dès 8 heures du matin que des tracts ont été distribués et des échanges avec les automobilistes se sont déroulés dans une bonne ambiance pour attirer l'attention sur l'importance de la sécurité pour tous aux heures d'entrées et de sorties des classes.

C'est pourquoi, l'action a été réitérée à 16 h 15. Des travaux de mise en sécurité ont été validés par le Conseil Municipal et les aménagements interviendront rapidement. Lors des vœux à la population, le Maire a annoncé que ces actions de sensibilisation seront reconduites régulièrement afin de rester vigilants pour la sécurité des enfants.



À vos côtés pour la qualité, la disponibilité, les prix et les services

LE CONTEXTE :

Le budget de l'année 2019 ne déroge pas à la règle qui a été éditée dans nos orientations en matière de construction budgétaire :

- une maîtrise raisonnée de nos dépenses de fonctionnement : le chapitre 011 (charges à caractère général) qui concerne nos dépenses courantes ont ainsi de nouveau été diminuées de 2 % entre 2018 et 2019 soit une baisse de 16 797 euros ;

- Le chapitre 012 qui concerne nos dépenses de personnel n'évolue que de 1,7 %. Ce chapitre évolue en moyenne toutes collectivités confondues entre 3 et 4 % par an,

- un maintien d'un niveau élevé et de qualité des services publics (petite enfance, jeunesse, médiathèque, propreté urbaine, espaces verts...),

- une pression fiscale toujours maîtrisée avec des taux d'imposition 2019 inchangés et ce depuis notre élection en 2014,

- un endettement contenu puisque notre encours de la dette passe de 1 764 601 euros en 2014 à 1 529 781 en 2018 soit une baisse de 234 820 euros et tout cela dans un contexte de fortes baisses des dotations de l'État, moins 254 354 euros depuis 2014 et surtout l'incertitude pesante sur l'avenir de la compensation de la fin de la taxe d'habitation.

PARLONS BUDGET !

> Le fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent à 3 889 749 euros.

Nos recettes réelles attendues sont estimées à 3 300 972 euros.

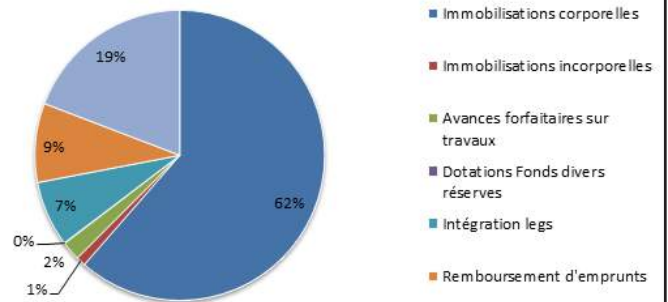
L'équilibre budgétaire sera assuré par :

- un résultat reporté de 588 776 euros
- un prélèvement pour la section d'investissement de 625 095 euros.

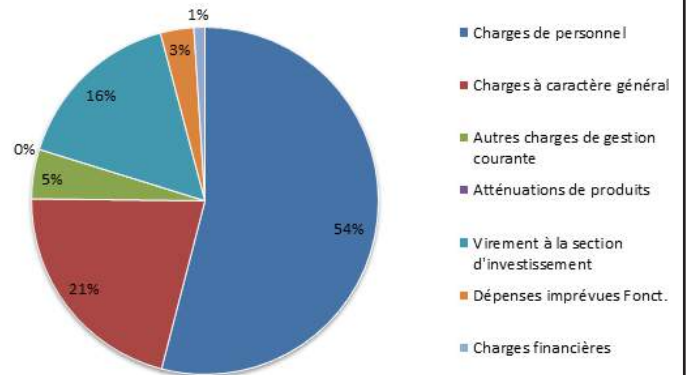
> Les investissements :

Nos dépenses sont de 2 258 756 euros contre 1 633 661 euros de recettes. L'équilibre budgétaire est assuré par le prélèvement sur les recettes de fonctionnement de 625 095 euros.

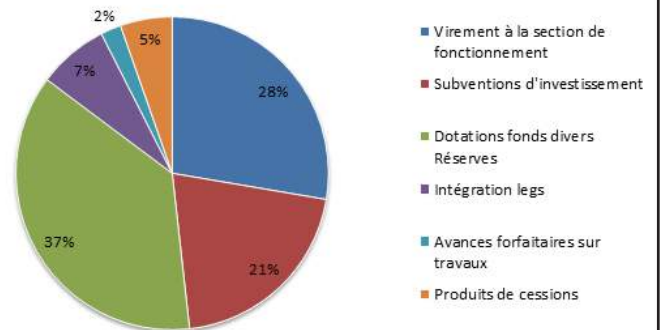
Répartition budget par chapitre - Investissement-Dépense



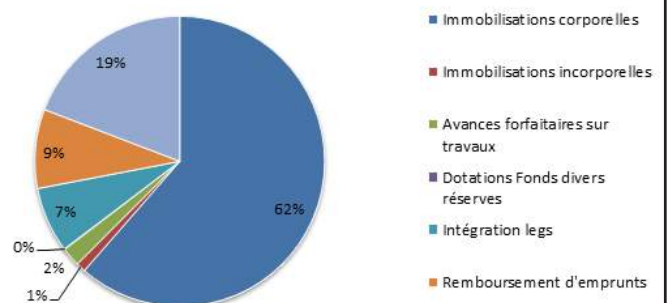
Répartition budget par chapitre - Fonctionnement-Dépense



Répartition budget par chapitre - Investissement-Recette



Répartition budget par chapitre - Investissement-Dépense



Extrait de la liste des investissements votés lors du Conseil Municipal du 19 mars 2019.

Voirie - Divers	
Etude de circulation centre-ville et rues annexes	23 748,00
Modernisation éclairage public (rues Champs la Belle, du Coteau, des Vignes)	55 300,00
Création d'un trottoir cyclable liaison Bavilliers/Argiésans	8 200,00
Aménagement du parking de l'école élémentaire Maurice Henry	1 500,00
Réfection de l'enrobé rue de Vigny	7 730,00
Rénovation des trottoirs rue de la Claichière	43 000,00
Réfection Chemin Noir	13 150,00
Liaison rue des Vignes	7 000,00
Réfection de l'impasse des Combes Salins	21 900,00
Réfection rue du Château d'eau	13 770,00
Réfection chemin rue des Vignes	8 420,00
Réfection impasse des Vergers	8 100,00
Réfection du U rue d'Urcerey	48 900,00
Voirie - Equipements/signalisation de police	
Journal d'informations informatique	12 140,00
Patrimoine - Médiathèque/CJM	
Remplacement fenêtre grande salle CJM (partie haute)	9 500,00
Patrimoine - Matériel services techniques	
Défibrillateurs : groupe école maternelle + Courte Echelle	2 330,00
Patrimoine - Ecole primaire Maurice Henry	
Remplacement velux	10 800,00
Défibrillateurs : groupe école élémentaire + gymnase+ salle Copains d'Abord	730,00
Patrimoine - Eglise	
Défibrillateurs	1 550,00
Patrimoine - Cimetière	
Fourniture et pose de cavurnes	1 560,00
Création d'une plateforme pour futur colombarium	6 054,00
Dalle de béton + 12 colombarium	6 700,00
Patrimoine - Terrain de football	
Création d'un terrain synthétique	694 000,00
Cadre de vie - Forêt	
Parcelles d'avenir	6 305,00
Cadre de vie - Divers	
Jeux Près-Canal	1 806,00
Enfouissement bacs jaunes rue Dumas	5 000,00

En conclusion, un budget orienté vers des investissements de proximité en direction de nos concitoyens, notre engagement à votre service reste intact.



UNE TOUTE NOUVELLE MAIRIE



C'est en compagnie de jeunes joueurs de l'AS Bavilliers que la mairie rénovée a été inaugurée par la municipalité à la fin du mois d'octobre 2018. Après plusieurs semaines de travaux sur la toiture et sur la façade, c'est une toute nouvelle mairie que les Bavillerois peuvent admirer aux couleurs d'une dominante rose.

Les jeunes footballeurs du club de football, filles et garçons, ont décliné par la lecture de petits textes les valeurs de la République pour faire honneur à la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » appliquée sur l'édifice communal.

ACQUISITIONS DE MATÉRIEL



Afin d'assurer le déneigement de la période hivernale 2018/2019 et celles à venir, la commune a acquis en décembre 2018 un tracteur et une saleuse, achetés chez Coste pour un total de 75 891.60€ (Tracteur : 59 640.00€ et saleuse : 16 251.60€). Le prix comprend également une commande de la saleuse en cabine.
 Marque du tracteur : FARMALL. 95cvx – Marque de la saleuse : France neige.

Dans un souci d'écologie, la municipalité a souhaité acquérir un véhicule électrique en juin 2018 afin de remplacer celui de l'ASVP devenu vieillissant. C'est un Citroën Berlingo qui a été choisi et acheté chez le concessionnaire Nedey, ce véhicule dispose d'une autonomie de 170km. Le coût total à charge de la commune s'élève à 18 875€ (bonus gouvernemental de 6 000€ déduit). L'ancien véhicule a été repris par le concessionnaire pour la somme de 1 109.52€.



CAVALLI

MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE - TRAVAUX PUBLICS

03 84 22 26 41 - www.cavalli-btp.fr



Connaissez-vous BAL ?



Bavilliers Association Ludique est une association qui existe depuis de nombreuses années sur la commune. Elle propose de pratiquer du théâtre d'improvisation par les jeux de rôles. L'imagination et l'envie de s'amuser ont une place importante lors des séances hebdomadaires. Les membres de l'association se réunissent sous la présidence de Pierre-Alain JACQUOT dans le préfabriqué

de l'école maternelle de la commune le samedi après-midi de 14 heures à 18 heures et le samedi soir de 20 heures à minuit.

Pour tout renseignement :
Patrice GOBERT au 06 98 58 32 34
Anthony GOBERT au 06 37 43 43 95

LES CÉRÉMONIES À BAVILLIERS



Laché de ballons pour la cérémonie du 11 novembre.



Cérémonie du Pluviôse au cimetière.

CSVB
Chauffage Sanitaire Ventilation Belfortain
ZI d'Argiésans - BAVILLIERS - T: 03 84 26 24 69

Hartmann
Pompes funèbres  **Marbrerie**
31 G rue F. Mitterand 90800 BAVILLIERS
Tél. 03 84 28 38 11
13 av. Léon Jouhaux 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 42 75
202 av. Jean Jaurès 90000 BELFORT
Tél. 03 84 26 62 20
4 av. Oscar Ehret 90300 VALDOIE
Tél. 03 84 26 36 31



Cérémonie du 8 mai

GROUPE MAJORITAIRE



Josiane Haasz-Juillard et Slimane GHARBI
Adjointes au Maire pour le groupe
Bavilliers Avenir-Notre Espace de Vie

La démocratie représentative a été la réponse du maire lors du conseil municipal du 19 mars dernier face aux arguments des conseillers d'opposition Bavilliers Démocratie qui s'étonnaient que les bavillérois n'aient pas été consultés sur le projet d'implantation d'un terrain de football synthétique au stade de la Plaine.

Qu'est-ce que la démocratie représentative ? C'est tout simplement la confiance que les citoyens de Bavilliers ont donnés au maire et à son équipe pour gérer en leurs noms les affaires de la commune.

Il est bon de rappeler parfois que des règles régissent la vie publique et notre commune n'échappe pas à celles en vigueur. La mode du référendum d'initiative citoyenne ne fait pas encore partie de la panoplie du parfait conseiller d'opposition. Le passé nous fait douter de la sincérité des paroles d'une opposition qui au pouvoir pendant plus de 70 ans, n'avait jamais pris le temps de la consultation populaire même pour des projets d'ampleur pour la commune.

Loin d'être une surprise puisque maintes fois évoquée lors des délibérations de demandes de subventions, la création d'un terrain synthétique est un supplément aux promesses de campagne de notre équipe. Il était logique de continuer notre politique d'investissement avec la mise en oeuvre d'un grand projet pour 2019. Il est évident que cette création n'est pas le seul investissement pour l'année puisqu'une liste conséquente de travaux et acquisitions a été votée par le conseil municipal lors de cette même séance.

Au vu de la capacité d'autofinancement importante de la commune, due à une gestion rigoureuse des deniers publics, l'implantation d'une nouvelle structure s'est rapidement imposée comme un besoin essentiel pour la valorisation du sport à Bavilliers. Nous assumons notre soutien plein et entier à notre club de football qui est porteur de l'image de notre ville. Nous sommes pour le sport et la jeunesse. Et l'opposition, position ambiguë !

L'opposition nous propose une baisse des taux d'imposition. Il est surprenant que ceux qui ont été à la gouvernance de la ville durant des décennies n'aient jamais joints leurs paroles à leurs actes. Ils n'ont cessé d'augmenter les taux d'imposition. Depuis 1996, ceux-ci sont passés de 8,24 % pour la taxe d'habitation, 9,96 % pour le foncier bâti et 31,23 % pour le foncier non bâti à 10,59 %, 13,04 % et 40,06 % pour l'année 2013. Les citoyens jugeront.

Enfin, depuis le début du mandat, Bavilliers Démocratie s'est vu représentée au conseil municipal par de nombreux conseillers. Le « turn over » de leur groupe semble avoir atteint des sommets puisque ce ne sont pas moins d'une vingtaine de personnes qui se sont succédé pour représenter leur groupe minoritaire. Comment nos concitoyens peuvent-ils penser qu'ils soient représentatifs de leurs idées s'ils n'arrivent même pas être d'accord entre eux ?

En conclusion, nous défendons ce précepte : il faut être audacieux et dynamique pour les Bavillérois pour que Bavilliers soit également audacieuse et dynamique.

Bavilliers Avenir - Notre Espace de Vie n'a pas à rougir de ses actions menées avec rigueur et sérieux et le bilan de fin de mandat parlera pour nous.

OPPOSITION

Vote du budget 2019

La présentation du budget est le reflet de la politique mise en œuvre pour l'année à venir.

Si, cette année, une grande partie des points proposés au vote n'attire pas de remarques particulières, nous avons souhaité mettre en exergue le projet de terrain de football synthétique proposé pour une somme de 694 000 euros. Les demandes de subventions ramèneront le coût à un montant nettement inférieur. Nous ne mettons pas en cause cet investissement. Ce qui nous interpelle est la méthode employée par la majorité pour faire passer ce projet qui ne faisait pas partie du projet municipal affiché lors des élections municipales. À aucun moment cette dépense n'a été votée en Conseil municipal. Et quand bien l'aurait-elle été présentée, elle n'aurait été actée que par les conseillers municipaux.

À l'heure où toute dépense conséquente pourrait faire le sujet d'une enquête publique ouverte aux habitants de Bavilliers, cela donne l'impression d'une méthode d'un autre temps, d'un choix du Maire, seul décideur. C'est bien dommage. Nul doute que vous auriez eu des remarques à faire. Critiquer cette méthode est qualifié en Conseil Municipal par notre Maire de copie du « zoo des champs Elysées » et de gesticulations de « rond-points ». Le changement et la nouvelle façon de faire vivre la vie communale n'est pas pour demain. La formule : « Elisez nous sur notre projet, on sait ce qu'il vous faudra par la suite, quel qu'en soit le coût » est choquante. Le Maire assume, du haut de son bureau. Nous ne sommes pas surpris, vu de la facilité avec laquelle la Mairie a entériné, sans discussion, la fermeture de la poste et de sa banque, par exemple. Nous nous sommes abstenus sur le vote de ce budget.

**Les élus du groupe
Bavilliers Démocratie**

FLEURISSEMENT ET REMISE DE PRIX

Alors que vient d'être lancée la campagne d'inscriptions au concours des maisons fleuries pour l'année 2019 (bordereau disponible en mairie), la remise des prix des maisons fleuries 2018 s'est déroulée le 23 avril dernier. Tous les participants ont été récompensés par le Maire de bons d'achats suivant le classement, de diplômes et de plants pour tous.



Par ailleurs le Maire a félicité les agents communaux pour le travail réalisé dans le cadre du fleurissement et ce malgré des conditions difficiles dues à la sécheresse de l'été 2018.



BOULANGERIE • PÂTISSERIE • VIENNOISERIE

Tél. 03 84 22 17 95

30 Grande Rue François Mitterrand
90800 BAVILLIERS



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Gabriel PERSONENI
Adjoint au Maire

Nous le constatons depuis plusieurs années, le réchauffement climatique se manifeste principalement par un manque de précipitations (eaux de pluie) qui engendre de fréquentes périodes de sécheresse dommageables à nos forêts et à nos espaces verts publics ou privés.

Afin de contribuer à l'effort collectif d'économie de l'eau et face à une situation devenant de plus en plus problématique, la commune a pris les décisions suivantes :

-Engagement dans l'expérimentation lancée par le Conseil Départemental d'installer dans les communes volontaires des parcelles pilotes où seront implantées de nouvelles essences d'arbres résistant mieux au réchauffement. Bavilliers a opté pour une parcelle de 0,5 hectare

-Choix de plantes et de fleurs du domaine public en fonction de leur faible besoin d'eau et de leur résistance à la sécheresse.

Par ailleurs lors de la remise des prix des maisons fleuries nous avons conseillé aux participants d'agir dans ce sens afin de participer à cet effort d'économie des ressources en eau.

L'eau est une ressource essentielle pour l'homme mais elle n'est pas inépuisable donc économisons la !

CADRE DE VIE

L'épanouissement des enfants : une priorité pour les Chats Perchés



*On est clairement là pour s'amuser
au centre de loisirs mais pas que...*

Ayant le souci de faire vivre aux enfants qui fréquentent nos accueils des moments de joie, de plaisir et de vie collective en respectant leur développement et leur individualité, nous sommes en perpétuelle réflexion et nous sommes force de proposition pour offrir aux enfants de 3 à 6 ans des programmes de temps libres riches, variés et originaux dans un esprit de bienveillance, de partage et de respect.

En plus d'assurer l'animation sur tous les temps périscolaires, de restauration scolaire et des mercredis, les Chats Perchés fonctionnent pendant les périodes de vacances où nous cherchons à innover nos programmes et à aborder des thèmes ludiques adaptés aux enfants d'âge maternel.

Les dernières vacances d'hiver, où la météo était similaire à un début de printemps, nous avons tout de même réussi à transporter notre public dans l'univers des stations de ski. Vingt-cinq à trente enfants par jour ont profité de nos activités de découvertes manuelles, sportives et culinaires.

Les vacances de printemps ont été tout aussi riches avec au programme des activités sur le thème des biens connus « drôles de petites bêtes ». Jardinage, balade en petit train et sorite commune avec les grands des graines de curieux au jardin des papillons et au centre de réintroduction des loutres à Hunawihr, en Alsace ont été grandement appréciés.

Les Chats Perchés sont accessibles à tous et pour plus d'informations sur les modalités d'inscription, le contenu de nos programmes et de notre projet pédagogique n'hésitez pas à contacter la mairie au 03.84.57.38.88 ou la directrice Julie Muller, au 06.20.97.12.29.



Les Graines de Curieux



Pour cette nouvelle année aux Graines de Curieux, notre équipe d'animation a comme toujours pris à cœur de renouveler ses projets et ses activités.

Nous avons proposé aux enfants de 6 à 11 ans, pendant les vacances d'hiver, de débarquer « au Chalet des Flocons Malicieux » et de partager avec nous des journées pleines de rebondissements.

Entre crosse canadienne, hockey, Olympiades givrées, Chasse au yéti et pour finir en beauté une journée à la neige (et oui nous avons réussi à en trouver), suivie d'une soirée Croziflette avec nuitée, ce qui plait toujours à un grand nombre, les journées ont été bien remplies. Les enfants se sont donc imaginés au sport d'hiver sous un soleil de printemps.

Pendant la période scolaire, nous intervenons toujours sur la restauration, les accueils du matin, du midi et du soir et nous proposons des ateliers CEJ spécifiques pour les enfants après l'école. On y découvre des thématiques sportives avec l'escalade, le pingpong, le cirque, ainsi que des activités plus ludiques telles que la cuisine « Graines de Chefs », le bricolage ou l'environnement des « p'tits débrouillards » ou encore l'atelier alliant théâtre et chant « Talent Académie » il y en a vraiment pour tous les goûts. Nous retrouvons aussi les enfants le mercredi pour une journée de détente les amenant à partager ensemble des activités et des sorties de découvertes culturelles et variées.

Pour les vacances de Printemps, les enfants étaient nombreux pour découvrir la nature et les astuces pour la sauvegarder, pour partager ensemble des jeux plus amusants les uns que les autres, pour se dépenser lors d'une sortie VTT et accrobranche mais aussi pour aller à la rencontre de la montagne des singes, du jardin du papillon et du NaturOparC. Soucieux de toujours pouvoir divertir les plus jeunes, nous ne sommes pas prêts d'arrêter de redoubler d'idées pour proposer des animations tout au long de l'année.



Le Club Ados fait sa rentrée



C'est en janvier que le Club Ados renouvelle ses inscriptions. Pour l'année 2019, les modalités d'accueil ont quelque peu changé. En effet, après avoir consulté les parents sur les réels besoins d'accueil du public ado, nous avons choisi de fermer l'accueil les lundis soirs et d'ouvrir le mercredi de 14h à 20h.

Le club ados ouvre ses portes aux jeunes Bavillierois mais également aux extérieurs pendant les vacances scolaires.

Durant les vacances de février, c'est plus d'une trentaine de jeunes qui ont participé aux activités proposées. Au programme ski alpin, ski de fond, luges, rencontre inter-centre avec le club ados de Danjoutin, des repas, des jeux, le tout dans la joie et la bonne humeur.

Pour les vacances de printemps, l'équipe d'animation a décidé de proposer un thème plus fédérateur, favorisant la cohésion de groupe et la découverte d'expériences nouvelles : balade à cheval, nouveaux jeux de société, journée « Pâtisseries de l'extrême » et bien d'autres activités ludiques. Des sorties « conso » sont organisées tous les deux mois (bowling, Escape Game, cinéma, Néolaser...). Un planning a été établi pour toute l'année. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la mairie

ou sur le Facebook clubadosbavilliers. Le club ados compte actuellement 21 inscrits. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Il suffit de contacter la Directrice Mélanie au 0616206614 ou par mail melanie.peltier@bavilliers.fr pour plus d'informations. Les inscriptions se font par trimestre (10€) ou à l'année (30€).



LA COURTE ECHELLE, UNE STRUCTURE PLEINE DE RESSOURCES



Entre baby gym, courte histoire, éveil musical, ateliers créatifs et sensoriels..., à la Courte Echelle tout est réuni pour éveiller la curiosité des enfants !

En 2018, se sont plus de 90 enfants de 0 à 4 ans qui ont profités des animations proposées. Un espace d'informations, de rencontres et d'échanges à l'écoute des familles et des assistantes maternelles, des ateliers à thèmes, animés par la PMI du Conseil Départemental sont régulièrement proposés et bien d'autres actions.

A ne pas manquer :

15 juin à partir de 14h30 : fête de la jeunesse « contes et légendes » à la Courte Echelle

22 juin à 10h : sortie familiale au zoo de Mulhouse

24 juin à 10h : matinée passerelle à l'école maternelle

La Courte Echelle vous accueille :

Accueil des familles :

Lundi : 8h30 à 11h30

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 14h30 à 18h00

Accueil des assistantes maternelles avec les enfants : du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 10h00 à 18h00.

Permanence / informations :

Une prise de rendez-vous est conseillée au : 03 84 22 13 32. Lundi, mardi, vendredi de 13h30 à 16h30. Pour toutes questions relatives : aux choix d'un mode de garde, à l'embauche d'une assistante maternelle, à l'agrément,...

LE PAF, BILAN DE LA SAISON 2018



Le Parc Bavilliers Aventures va vivre sa 15^{ème} saison et le défi de cette année sera de maintenir le niveau des entrées réalisées en 2018 (année record et exceptionnelle avec 5770 entrées) tout en gardant un niveau de sécurité et une qualité d'accueil des participants.

Les raisons de ce succès sont multiples, tout d'abord la météo très favorable durant la saison mais aussi la fidélité de nombreux groupes ou associations tels que les écoles primaires, collèges ou lycées. Il faut aussi noter la très forte augmentation de la fréquentation sur les parcours pour les enfants débutants (mini parc).

L'autre enjeu de cette année sera la modification du parcours rouge pour des raisons de sécurité, il faudra en effet assurer le démontage de 3 ateliers pour cause de maladie sur 2 frênes et le remontage de 5 nouveaux ateliers. Cela donnera un nouveau souffle à ce parcours un peu vieillissant. Ces travaux sont prévus avant la saison estivale.

Par ailleurs « Bavilliers Escalade » la nouvelle section qui se pratique sur le nouveau mur d'escalade du gymnase de Bavilliers fonctionne bien également avec pour ses 3 premiers mois de fonctionnement 90 personnes qui se sont déjà confrontées à cette structure. (25 enfants en CEJ/25 jeunes en stage à la Toussaint et 40 adhérents en club). Une nouveauté pour cette section des stages pour adolescents et adultes débutants se dérouleront en mai et en juin le mercredi soir de 11h30 à 20h en falaise sur le site de la justice (quartier des glacis). Renseignements et tarifs en Mairie.



La médiathèque de Bavilliers : Un lieu riche en événements et en rencontres !

De nombreux temps forts ont clôturé la fin d'année 2018 au sein de la médiathèque communale.

En novembre, Bavilliers a accueilli, la séance d'ouverture du mois du film documentaire en partenariat avec le Département. Plus de 70 personnes ont pu découvrir en présence du réalisateur Olivier PEYON, une projection basée sur les sciences intitulée « Comment j'ai détesté les maths ». Novembre était aussi le mois de la commémoration de la 1ère guerre mondiale, la médiathèque a choisi de mettre à l'honneur les femmes, avec l'exposition « les femmes en guerre durant 1914-1918 » accompagnée d'une intervention de qualité de M. Jean-Christophe TAMBORINI, Directeur Adjoint des Archives Départementales. Les nombreux participants ont pu terminer la soirée en dégustant une excellente soupe du poilu, préparée par nos bénévoles.

Décembre fut l'occasion de mettre à l'honneur les contes de Noël, et c'est avec une salle comble et un public comblé, que notre trio de conteuses composé de Marie JACQUEMIN, Marie DAVID (bénévoles) et Sophie LANGLADE, un des trois piliers de notre structure, que petits et grands ont été transportés dans la magie de Noël.

L'intervention de l'association « envie d'écrire », dans le cadre de la manifestation « Contes et Galettes », a ouvert les festivités de l'année 2019. Bernadette et Lucie nous ont fait partager leur passion autour d'un moment convivial et chaleureux avec un public toujours aussi fidèle.

A l'approche des beaux jours, le thème de la gourmandise a été validé par la municipalité pour l'ouverture de la nouvelle saison. Ainsi, l'exposition « l'histoire de l'alimentation d'hier et d'aujourd'hui sur le Territoire de Belfort » a été proposée, en partenariat avec les Archives Départementales et le soutien de M. TAMBORINI, du 5 février au 16 mars.



« Qui dit gourmandise dit friandise » et surtout chocolat ! C'est dans le cadre du mois de la photo en partenariat avec la ville de Belfort que la médiathèque expose du 30 mars au 16 mai, le reportage photos de M. André NAYENER intitulé « les fêtes de cacao du Cameroun », dont l'inauguration a eu lieu le 29 mars dernier devant un public nombreux.

Le 12 avril dernier, M. Paul KLEIN, artisan Pâtissier-Chocolatier de renom, est venu parler de « l'art du chocolat » et le 26 avril, la médiathèque a organisé un concours de gâteau au chocolat. Le plus beau gâteau et les meilleurs pâtisseries (enfants et adultes) ont été récompensés !



Enfin, la médiathèque poursuit sa collaboration avec la Courte Echelle et les accueils de loisirs, en proposant des temps d'animations par le biais de la Courte histoire, de l'heure du conte, des activités avec le club ados et des après-midis sans écran une fois par mois. Il est à souligner également la présence de toutes les sections de l'école maternelle et de l'école élémentaire sur les accueils de classes, à la grande satisfaction de l'équipe et des bénévoles qui savent être à l'écoute et être réactifs par des interventions de qualité.

Toujours soucieuse de s'ouvrir au plus grand nombre grâce à des animations, des expositions, et des conférences aux sujets fédérateurs, la municipalité se félicite des chiffres enregistrés pour 2018, qui comptabilisent hors classes scolaires, 598 adhérents, dont 340 enfants de 0 à 14 ans, 196 adultes et 65 inscrits de plus de 65 ans. Un grand merci à nos 73% d'inscrits qui sont de Bavilliers, qui fréquentent cette structure (hors écoles) et qui participent à l'épanouissement de ce lieu de vie..

CULTURE



HISTOIRE

**Alfred et Pierre ENGEL,
au-delà des noms qui sont
l'histoire de BAVILLIERS
par Jean-Pierre Spadone**

Deux rues de la commune doivent leur nom à une famille dont une branche arrive à Bavilliers peu après 1900. Elle marquera de son empreinte la commune par son charisme et son dévouement. Alfred Engel solidement ancré à Mulhouse, d'une famille d'artisans tisserands dès le XVIIIème siècle, avait opté en 1872 pour la nationalité française au moment de l'annexion de l'Alsace Lorraine. Dès 1750, un de ses ancêtres s'était lancé dans la production d'indiennes, toiles imprimées à voir au musée de l'impression à Mulhouse. Avant d'intégrer en 1870 la société Dollfus-Mieg et Compagnie, son père l'avait envoyé en apprentissage dans le commerce du coton au Havre, à Liverpool et ensuite à la Nouvelle Orléans. Les Prussiens le chassent d'Alsace. Etabli à Bâle, il vient chaque jour travailler à Mulhouse. Ce fut probablement une conséquence de son engagement comme gradé dans l'armée française en 1870. Cela lui vaudra l'opprobre des germanisants et bien plus tard d'être distingué de la Légion d'Honneur par la République Française. La création de l'usine DMC de Belfort avait été motivée par le besoin essentiel de garder le contact avec sa clientèle de la France « de l'intérieur ». Afin d'éviter les difficultés des passages en douane et le souci de pouvoir réunir hors des tracasseries d'Alsace sa famille, Alfred Engel acheta à Bavilliers d'un vaste domaine, le Chênois. Il s'agissait probablement d'une vaste parcelle dite « Bois du collège », une dépendance de l'abbaye de Froideval. Il conviendrait se référer à l'ouvrage très minutieusement écrit par notre historien bavillierois Robert Billerey. L'endroit surplombe un lieu-dit « pâturage communal du Chênois ». Il transforma ce « bois du

collège » en un vaste domaine, dont le château est aujourd'hui le point central du nouveau centre gériatrique. Ce domaine jouxte le château de la Charmeuse de la famille Dollfus. A l'époque, une longue allée rectiligne desservait le château et ses dépendances. Devenue dans les années 50 une avenue résidentielle, elle fut transformée en bretelle d'autoroute au cours de la décennie des années 60 par le Conseil Général qui avait renoncé à faire passer cette voie rapide en lieu et place du canal. La nationale 19 arrivant alors à Essert, on allait la faire tourner à droite, pour contourner Belfort par l'ouest, en empruntant le tracé de ce canal jamais achevé, jusqu'à la future autoroute à Danjoutin, après avoir coupé en deux notre



Alfred Engel



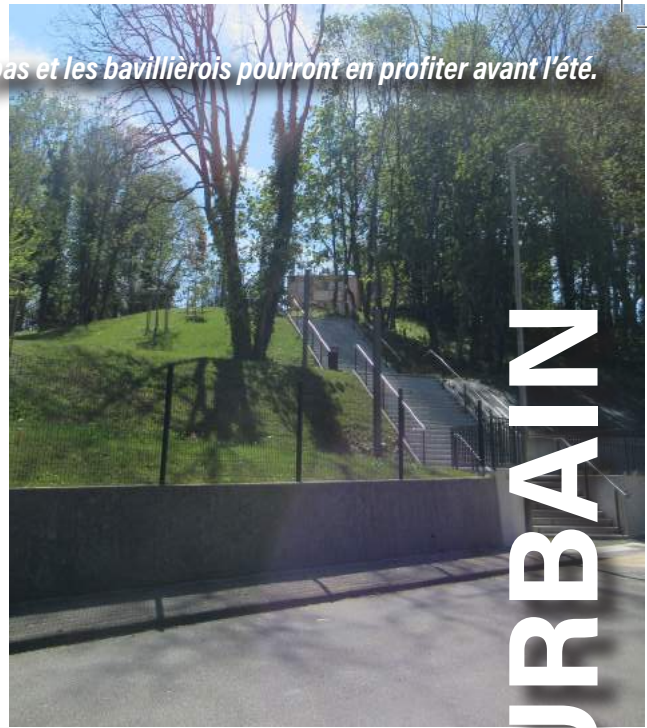
Pierre Engel

commune de Bavilliers. Si un tel projet avait été retenu, la Coulée Verte n'aurait alors jamais vu le jour. Il ne reste de ce projet qu'un mur en arc de cercle à l'écart du nouveau rond-point, qui a défiguré la maison qu'il cache. C'était aussi un remake du creusement de ce canal arrivant de Haute Saône dans les années 1880. Dans Essert, il devait brusquement traverser le terrain de foot actuel pour suivre le fond de vallée du ruisseau de la commune puis de la Douce. C'est peut-être la présence de la filature Bornèque, qui se situait à la place du centre commercial actuel qui a motivé ce changement de tracé de dernière minute. On imagine des luttes d'influence entre élus et propriétaires, un peu similaires à celles de ce député de Haute Saône qui avait réussi à modifier l'emplacement du barrage

de Champagny pour d'obscures raisons électorales. C'est là l'origine des prouesses techniques qui ont été mises en œuvre pendant plus de 50 ans pour consolider cette digue. Quant à notre portion de canal, outre des travaux de terrassement colossaux au regard des moyens techniques de l'époque, il a fallu inventer le tracé que nous connaissons. L'ouvrage n'a jamais tenu l'eau. C'est une autre histoire bien racontée par un autre bavillierois, Pierre Klinger, au sujet du bassin de Champagny. Revenons à Alfred Engel qui deviendra entre autres en 1903 le successeur de Georges Koechlin à la Vice-Présidence de la chambre de commerce de Belfort. Son action comme capitaine d'industrie est probablement moins souvent évoquée. Son expertise dans les métiers du coton l'amène à créer des usines dans les comptoirs de l'Inde, puis au Tonkin, et même dans la Russie tsariste. Mentionnons, pour compléter ce portrait, qu'Alfred Engel a eu une très longue activité artistique et qu'il a offert au musée de Belfort une bonne dizaine de toiles qui doivent patienter dans les réserves. Il est aussi à l'origine des HBM (habitations à bon marché), ancêtres de nos HLM, cités ouvrières, bien connues au quartier du Mont et de la Pépinière à Belfort. Il mourra à Bavilliers le 2 février 1913 à l'âge de 65 ans. On l'imagine miné par le décès de son fils, Pierre Engel, à 30 ans, le 26 mai 1910. Commandant en second du Pluviôse, après des études au Lycée de Belfort, puis à l'Ecole Navale, il périt avec 27 autres hommes au large de Calais, après avoir été éperonné par un paquebot qui n'a laissé aucune chance au sous-marin. Il reposa à Bavilliers dans le vieux cimetière avant que son cercueil ne soit transféré à Mulhouse dans le caveau familial. Un imposant monument de granit gris foncé est tourné en direction du château. Madame Engel avait fait abattre les arbres qui pourraient masquer la vue de ce monument depuis le château. Chaque année, une cérémonie continue d'honorer cette tragédie.



Les travaux du parc urbain avancent à grands pas et les bavillerois pourront en profiter avant l'été.



PARC URBAIN



DÖNER - GRILL - PÂTE - PIZZA

Tél : 03.63.78.53.05

Ouvert 7j/7 de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 23h00

29 Grande Rue François Mitterrand, 90800 BAVILLIERS



Sarl VALLI
Tailleurs de pierres

29, rue de Cravanche
90800 Bavilliers

Port : 06 07 58 39 42
Tél : 03 84 21 34 95
Fax : 03 84 58 07 43

www.valli-tailleurspierres.com

Escaliers et dallages Cheminées tous styles Salons de jardin Barbecues



Mardi, Mercredi :
9H - 12H / 14H - 18H00
Jeudi, Vendredi : 9H - 19 H
Samedi : 9H - 17H

32 Grand Rue F. Mitterrand
90800 BAVILLIERS
Tél : 03 84 28 56 65



CABETE Façades

Maçonnerie, Humidité, Bardage, Isolation extérieure et combles